

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 34/2 (2007)

DOI: 10.11588/fr.2007.2.51719

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Ein solches Vorgehen trägt weder zum historischen noch zum gegenwarts- und zukunftsorientierten Verständnis der Europaidee der Aufklärung bei.

Olaf ASBACH, Hamburg

Martin WINTER, Untertanengeist durch Militärflicht? Das preußische Kantonsystem in brandenburgischen Städten im 18. Jahrhundert, Bielefeld (Verlag für Regionalgeschichte) 2005, 585 p. (Studien zur Regionalgeschichte, 20), ISBN 3-89534-540-7, EUR 49,00.

Comment qualifier l'ouvrage de Martin Winter? – À la fois une monographie concernant les problèmes des recrutements de l'armée dans deux villes du Brandebourg, Strasbourg et Prenzlau, particulièrement bien choisies pour fournir un exemple que l'auteur a pu généraliser sans imprudence par des comparaisons judicieuses; exposé critique minutieux de tout ce qui s'est écrit sur le *Kantonsystem* depuis le livre de Otto Büsch, »Militärsystem und Sozialleben im alten Preußen«, (1962), un des premiers témoignages de la renaissance en Allemagne de l'histoire militaire depuis le traumatisme du nazisme; enfin appuyée sur une solide érudition, une thèse sans ambiguïté sur un problème qui a passionné les historiens allemands dans les deux parties d'une nation momentanément divisée. O. Büsch voyait dans le *Kantonsystem* organisé par le roi-sergent l'origine du militarisme allemand. En cela il participait à la réaction suscitée contre celui-ci et rencontrait des échos favorables notamment dans les pays opposés à l'Allemagne pendant les deux guerres mondiales. Cependant quelques esprits rassis dont August Skalweit ne manquaient pas de remarquer que si O. Büsch avait eu le mérite d'ouvrir l'histoire militaire à l'histoire sociale, son interprétation allait souvent trop loin en systématisant des faits certes exacts vus sous un angle limité. Il est donc apparu que l'étude devait être reprise à la base, à partir des sources fournies par les administrations civiles.

Soucieux de rattraper le retard momentané pris par l'historiographie allemande sur la Grande Bretagne et la France dans le domaine de l'histoire militaire, de jeunes historiens, dont Bernhard Kroener fut un des premiers, se mirent à l'œuvre à la fin des années 1970, parmi lesquels Liselotte Enders, Jürgen Kloosterhuis, Michael Busch, Ralf Pröve et bien d'autres. Aujourd'hui c'est à partir d'une magnifique moisson que M. Winter peut faire le point sur les problèmes soulevés par O. Büsch, tout en l'articulant autour de ses propres recherches sur les villes de Strasbourg et Prenzlau, petites villes de garnison offrant un excellent observatoire à cause de la possibilité d'y confronter les archives des régiments qui y stationnaient, avec celles des magistrats (autorités municipales), des chambres des guerres et domaines et avec des archives de Berlin et Potsdam.

L'ouvrage étudie successivement les origines et le développement du *Kantonsystem* jusqu'à la fin de la guerre de Sept Ans, les facteurs »déterminants« de ce système, son organisation et sa portée en prenant les exemples de Strasbourg et Prenzlau. M. Winter constate que rien dans les textes administratifs n'exprime l'idée de service militaire obligatoire. Le *Kantonsystem* n'est qu'une des solutions employées en Europe au XVIII^e siècle pour compléter les effectifs de l'armée permanente. De plus, la militarisation de la société à l'Est de l'Elbe est un fait du XIX^e siècle. Aussi est-il exagéré de voir au XVIII^e siècle une adéquation entre *Junker* et capitaine de compagnie.

La démonstration de M. Winter passe au crible tous les problèmes que pose le recrutement en pratiquant sur des exemples précis qui lui offrent les archives locales, la recherche »au microscope«. Il n'oublie pas néanmoins le rôle de la pensée et évoque les nombreux projets de réforme ou seulement d'amélioration de la fin du XVIII^e siècle, affirmant même un peu vite que la Prusse est à cette époque l'État qui en fournit le plus.

Établi en 1733 par le roi-sergent, le *Kantonsystem* est l'aboutissement d'une période d'essais et de tâtonnements pour trouver un équilibre entre les besoins de l'armée en effectifs et

le souci de ne pas nuire à l'activité économique ainsi que de plusieurs projets des conseillers de Frédéric I^{er}. Il condamne définitivement l'ancienne *Landmiliz* dont les hommes restaient en dehors de l'armée royale. C'est à partir des registres paroissiaux que sont établis les rôles des garçons parmi lesquels, conformément aux ordonnances et aux besoins du régiment affecté à leur canton, sont prélevés les hommes astreints au service de quelques semaines par an, entre 18 et 42 ans. L'idéal est que les *Kantonisten* représentent les deux-tiers de l'armée. En réalité ils ne sont le plus souvent que la moitié.

En fait la rupture avec le passé est moins profonde qu'on la souvent pensé, car sur bien des points les textes administratifs sont muets ou imprécis, d'où une grande flexibilité dans l'application qui entraîne diversité, mais aussi inégalités entre cantons, sans compter les différences entre les années de guerre et les années de paix. On assiste à la recherche d'un équilibre entre besoins militaires et activité économique sur le plan local, surtout à partir du moment où les autorités civiles sont associées aux opérations de recrutement. Sont exempts du recrutement les nobles, les fonctionnaires et les possesseurs d'un bien d'au moins 6000 talers. La situation des fils uniques de parents âgés ou de veuves est prise en considération. En cas de contestation le recours à des autorités supérieures dont les chambres des guerres et domaines est fréquent, voire l'appel au souverain.

Le critère le plus déterminant pour le choix des recrues semble l'état physique et notamment la taille. Cinq pieds cinq pouces est la norme, mais en cas de nécessité on se contente d'hommes de 5 pieds 3 pouces. L'artillerie recrutée dans les grandes villes échappe à ces obligations. Les tambours sont recrutés parmi des hommes plus petits. L'exigence de taille ne répond pas seulement à des soucis de prestige ou d'esthétique. Les hommes petits ont plus de mal à recharger les fusils très longs de l'époque. Pour obtenir une bonne cadence de tir, il faut des hommes grands. Ces derniers rencontrent plus de difficultés qu'exige l'ordre mince de se faire exempter, même pour des raisons familiales ou sociales. Les calculs minutieux auxquels s'est livré M. Winter permettent de conclure que le plus souvent les *kantonisten* n'ont été appelés à servir que pendant une dizaine d'années. De trois mois par an, en fait leur absence du foyer fut réduite à six semaines en temps de paix, voire quelquefois à moins, suivant les besoins de chaque régiment et la population de chaque canton. Le *Kantonsystem* crée deux catégories d'hommes: les enrôlés et les soldats, c'est à dire ceux qui incorporés ont prêté serment au drapeau. Par rapport à l'ensemble de la population le pourcentage de ces derniers est plus faible qu'il a souvent été dit, du moins dans les deux villes étudiées.

Un des avantages de ce système est la possibilité qu'à chaque régiment de garder le contact avec ses hommes rentrés au foyer et d'opérer des mobilisations rapides. Aussi les absences du foyer doivent être autorisées par des *pass*. Les compagnons itinérants de certains métiers posent des problèmes aux autorités. Certains profitant de ces déplacements pour se soustraire à leurs obligations. Les autorités locales ont intérêt à s'associer aux poursuites des absents dont les familles se font parfois complices. Somme toute, l'image que donne cet ouvrage du recrutement de l'armée prussienne est aussi apaisée. Sauf pendant la guerre de Sept Ans, on ne peut guère parler de recrutement forcé.

Le rôle de l'argent est analysé avec attention. Il procède à la fois de la *Kompaniewirtschaft*, le capitaine étant responsable de la gestion de sa troupe, et des moyens employés par certaines familles pour exempter leurs fils. Le remplacement est possible. Se procurer un remplaçant coûte généralement 300 talers et l'homme doit être de deux pouces plus grand que le remplacé. La peine encourue par les absents est souvent la fiscation d'une partie du patrimoine, somme versée à la caisse des Invalides. L'homme qui a retrouvé sa place dans le régiment peut demander restitution de cette somme. M. Winter a comptabilisé soigneusement leur montant. À part quelques cas concernant des sujets fort riches, il s'agit plus d'une menace que d'opération fréquentes. Ne tirant aucun avantage de cette pratique, les capitaines s'en désintéressent. Par contre ils ne négligent pas les »douceurs«, l'argent que leur

offraient les *Kantonisten* voulant obtenir des permissions ou leur congé. L'armée prussienne n'échappait pas aux pratiques générales dans les armées européennes.

Elles ne dépassèrent les bornes que momentanément à cause du zèle du conseiller de la caisse des invalides Müller au début des années 1770.

Le *Kantonsystem* fonctionna jusqu'en 1806. Si ses structures restèrent inchangées, en fait son application subit bien des adaptations, suggérées par l'évolution des esprits et aussi de la pensée militaire, notamment avec les projets du général-major von Möllendorff. Le règlement général de 1792 ne fut en fait qu'une mise au point de certaines de ces inflexions.

Cette analyse sommaire de l'ouvrage de M. Winter ne rend pas compte de toute sa richesse. Radicalement opposé à la thèse de Otto Büsch, il suscitera peut-être des réactions sur certains points. Peut-être serait-il bon de ne pas oublier que si l'idée d'un service militaire obligatoire n'est pas encore mûre au XVIII^e siècle, l'idée de devoir militaire des sujets inspire les Etats en justifiant non seulement les levées d'hommes, mais aussi celles d'impôts, les réquisitions et prestations de toutes sortes. Il n'en reste pas moins que cet ouvrage constitue une étape importante dans l'histoire militaire de la Prusse et du peuple allemand.

André CORVISIER, Paris

Jean-Pierre BOIS, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs 1714–1815. Nouvelle histoire des relations internationales 3*, Paris (Éditions du Seuil) 2003, 489 S. (Points Histoire), ISBN 2-02-037498-6, EUR 12,00.

Jean-Pierre Bois, der unter anderem als Biograph des Moritz von Sachsen bekannt ist, gliedert seine Darstellung im dritten Band der »Nouvelle histoire des relations internationales« über die Zeit, an deren Anfang und Ende die Friedenskongresse von Utrecht und Wien stehen, in acht Kapitel, die sich teilweise an der Chronologie orientieren, teilweise aber auch versuchen, den Stoff stärker thematisch zu strukturieren. Ein eigenes Kapitel gilt der »armature nouvelle« der internationalen Beziehungen im 18. Jh. Hier findet sich auch ein Abschnitt über das Friedensprojekt des Abbé de Saint-Pierre, für dessen wichtigste Originalität es Bois hält, durch die Korrespondenz mit Leibniz eine Debatte ausgelöst zu haben. Bois behandelt in diesem Kapitel unter anderem auch das Inkognito als neues Instrument der internationalen Beziehungen und führt als gut gewähltes Beispiel die Reise Prinz Heinrichs im Jahr 1784 nach Frankreich an, deren – oft unterschätzte – Bedeutung von Bois treffend herausgearbeitet wird.

Der Wert der prägnanten, flüssig geschriebenen und gut lesbaren Darstellung wird leider durch einige Fehler gemindert. Choiseul hat sich kritisch nicht über den österreichisch-französischen Defensivvertrag vom 1. Mai 1756 geäußert, wie es auf S. 186 heißt, sondern über den auf den 1. Mai 1757 datierten Offensivvertrag, in dem Frankreich exorbitante Verpflichtungen einging, die sich bald als unerfüllbar erwiesen. Den Defensivvertrag, der bis 1792 in Kraft blieb, hielt Choiseul dagegen für vorteilhaft.

Den traditionalistischen Vergennes als »ami des philosophes« (S. 216) zu bezeichnen, ist zumindest sehr mißverständlich. Der Nachfolger von Vergennes als Außenminister hieß nicht Ségur (S. 220), sondern Montmorin. Mehr als ein Detailfehler ist der wiederholte Gebrauch des Begriffs »Empire« (S. 134, 143, 145) für die Habsburgermonarchie. Auch die Aussagen über die bayerische Erbfolgekrise von 1778/79 und die bayerisch/belgische Tauschkrise von 1784/85 (S. 218–219) enthalten Fehler, die über die in einer Handbuchdarstellung oft schwer vermeidbaren Verkürzungen und Vereinfachungen hinausgehen.

Diese Schwächen schmälern jedoch nur wenig den Wert des Buchs als neue Überblicksdarstellung. Nützlich ist auch eine 17 Seiten lange Datenchronologie am Schluß des Textes. Die Bibliographie enthält allerdings nur französischsprachige Titel jüngerer Datums, so